

Assemblées annuelles **2014**

GREAT-WEST
LIFECO INC.

LA
Great-West
COMPAGNIE  D'ASSURANCE-VIE

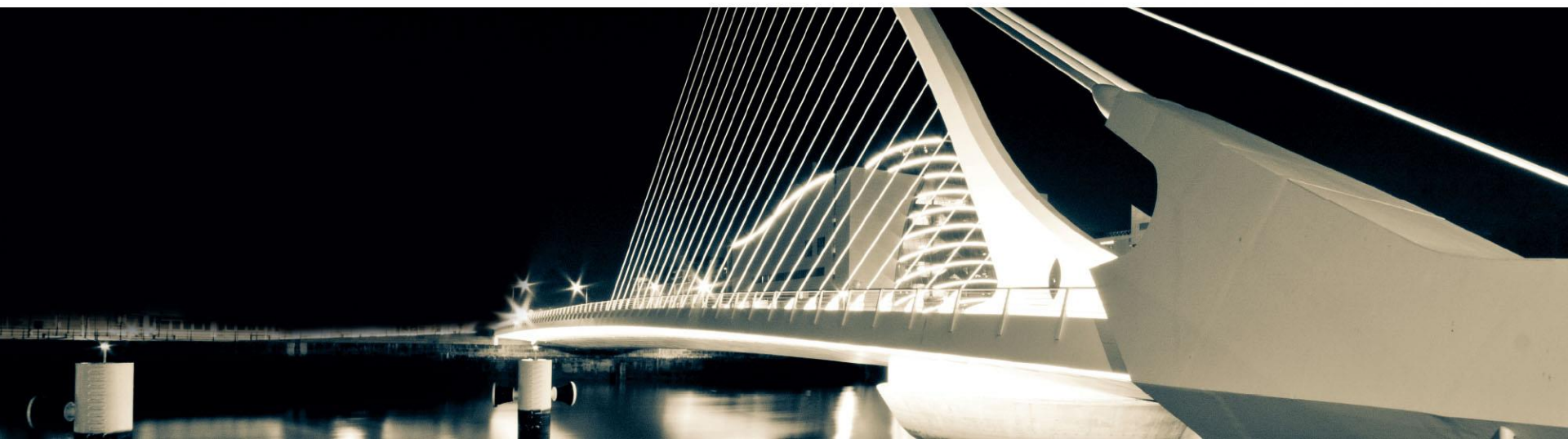
**London
Life**


 **Canada-Vie**

 **Irish Life**

GREAT-WEST
FINANCIAL

 **Putnam**
INVESTMENTS



MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Au cours des assemblées d'aujourd'hui, des représentants des Compagnies peuvent, dans leurs remarques ou les réponses aux questions, faire certaines déclarations prospectives visant leurs Compagnies, y compris leurs activités commerciales, leurs stratégies ainsi que leur performance et leur situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourraient prendre les Compagnies, notamment les déclarations qu'elles pourraient faire à l'égard des avantages qu'elles prévoient retirer des acquisitions et des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à l'égard d'événements futurs qui étaient établies à la date des états financiers et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant les Compagnies, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses importants qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle les Compagnies exercent leurs activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les impôts, l'inflation, les systèmes d'information, les conditions générales sur le plan économique et politique, les marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, et la capacité des Compagnies à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, et qu'aucun changement significatif imprévu ne surviendra à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances des Compagnies. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels les Compagnies n'exercent aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs, y compris ceux figurant aux rubriques « Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle » et « Sommaire des estimations comptables critiques » dans le rapport de gestion 2013 des Compagnies, ainsi que tous les facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières. Ces documents peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, les Compagnies n'ont pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS

Au cours des assemblées d'aujourd'hui, des représentants de la Compagnie peuvent également, dans leurs remarques ou les réponses aux questions, faire référence à certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice opérationnel », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.



Paul Mahon

**Président et
chef de la direction**



**...nous faisons des promesses
et les tenons**



...rendement à long terme

...sécurité financière

...intégrité et respect de l'éthique



...renforcer la santé financière

**...moyens novateurs pour répondre
aux besoins**

**...engagement des employés
et des collectivités**



...excellent rendement qui se poursuit



**...bénéfice synonyme de croissance
et de stabilité**

**...bilan solide et caractérisé par
une politique de placements prudents**

	2013	2012
Bénéfice d'exploitation attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	2,1 G\$	1,9 G\$

**...plus de 1,1 G\$ en participations
aux titulaires de police**

...1,2 G\$ en dividendes aux actionnaires

T1 de 2014 T1 de 2013

**Bénéfice d'exploitation
attribuable aux détenteurs
d'actions ordinaires**

587 M\$

517 M\$

+13,5 %

...dividende par action ordinaire de 0,3075 \$

	2013	2012
Primes et dépôts	75 G\$	60 G\$

T1 de 2014

Primes et dépôts

23,9 G\$

+41 %

2013

Actif administré	758 G\$	+39 %
-------------------------	----------------	--------------

...en hausse de 71 % depuis 2008

**...appréciation de 6 % de l'actif au cours
du T1 de 2014 pour atteindre 806 G\$**

...la situation du capital demeure solide

Cotes de santé financière

Great-West, London Life, Canada-Vie et Great-West Financial

A.M. Best Company	A+
Dominion Bond Rating Service*	IC-1
Fitch Ratings	AA
Moody's Investors Service	Aa3
Standard & Poor's Ratings Service	AA

** Capacité de paiement des sinistres/N'attribue pas de cote à Great-West Financial*

**...rendement des capitaux
propres de 15,0 % en 2013**

...chef de file dans l'industrie



Merci

Assemblées annuelles **2014**

GREAT-WEST
LIFECO INC.

LA
Great-West
COMPAGNIE  D'ASSURANCE-VIE



GREAT-WEST
FINANCIAL

